










5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Paye Olivier ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Louis
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>L'objectif général du cours est de doter les étudiant•e•s d'une connaissance de base sur les mécanismes, leur histoire et leur logique, par lesquels un État européen comme la Belgique en est venu à traiter du risque d'exclusion sociale ou de précarité sociale, lié à un manque de moyens propres de subsistance chez certains citoyens.</p> <p>Ce thème sera abordé au travers d'une perspective générale de sociologie politique qui puise aux travaux scientifiques qui ont traité cet objet en termes de « question sociale ». Cette expression marque une double ambition analytique : a) resituer dans une perspective historique les problèmes actuels de précarité sociale liés à un manque de moyens propres, b) mettre ces problèmes en relation avec la place accordée au travail comme vecteur central d'intégration sociale dans nos sociétés occidentales contemporaines.</p> <p>A l'issue de l'enseignement, il est escompté que les étudiant•e•s aient acquis un cadre d'analyse leur permettant de mieux appréhender les enjeux des débats actuels et à venir en matière de politique socio-économique en Belgique et, plus largement, dans les pays occidentaux. Il s'agira pour elles•eux de maîtriser un cadre d'analyse basé sur l'acquisition d'un vocabulaire spécialisé (approprié à ce domaine de politique publique) ainsi que de la connaissance des éléments suivants : des causes, de la teneur et de l'ampleur des principaux problèmes sociaux liés au travail qui se sont posés/se posent ; de la teneur des débats et des luttes politiques qui ont eu lieu/ont lieu à propos des solutions à instituer pour les gérer/régler ; de la teneur et des effets des solutions instituées ; de l'évolution historique de ces éléments.</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Le cours ne donnera pas lieu à un examen mais bien à la remise juste avant le début de la session d'examen de deux travaux écrits individuels, chacun noté sur dix points et chacun d'un volume d'environ 3 pages (faces).</p> <p>Le premier travail, dénommé « note d'analyse », consistera en une mise en perspective, réalisée à partir des éléments pertinents de la matière des séances de cours, d'un dispositif d'action publique existant ou de propositions de réforme en matière de politiques de l'emploi ou de protection sociale.</p> <p>Le second travail, dénommé « note de recommandation », consistera en une prise de position argumentée dans un débat portant sur un enjeu spécifique relatif à la politique de l'emploi ou de la protection sociale, débat auquel introduit le portefeuille de lecture des activités impliquantes (voir ci-dessus). Un document plus précis balisant le contenu et la forme de ces deux travaux sera consultable sur le site Moodle de cours.</p> <p>Les deux travaux devront être remis, exclusivement sous forme numérique, sur le site de cours au plus tard la veille du début de la session d'examen. En première session, toute remise tardive d'une note entraînera la perte d'un point sur 10 par jour de retard entamé. En deuxième session, aucun retard ne sera toléré. Tout travail insuffisamment soigné ou non systématiquement référencé sera déclaré irrecevable et noté 1/10. Au cas où l'étudiant.e n'aurait pas acquis les crédits du cours à l'issue de la première session, il.elle demeure libre de soumettre en deuxième session une note d'analyse ou une note de recommandation dans une version identique à celle qu'il.elle aurait remise en première session, en veillant toutefois le cas échéant à éliminer tout plagiat. Ces modalités d'évaluation seront également d'application si les cours et sessions d'examen devaient avoir lieu en ligne en raison de circonstances équivalentes à celles liées à la crise sanitaire.</p>

<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Descriptif du cours magistral :</p> <p>Bien que le cours soit de type ex cathedra, il se veut interactif et ouvert aux débats. Pour faciliter les échanges, les notes de cours, ainsi que le diaporama projeté en séance, sont fournis d'emblée aux étudiant•e•s, dans un syllabus disponible sous format papier à la Reprographie et sous format numérique sur le site de cours (Page Moodle). Les étudiant•e•s sont invité•e•s à lire préalablement à chaque séance de cours les sections idoines du syllabus, afin que les échanges puissent se focaliser sur les questions de compréhension qui resteraient pendantes ou, surtout, sur les aspects de la matière qu'ils•elles souhaiteraient voir approfondir ou débattre (principe de la classe inversée).</p> <p>Descriptif des activités impliquantes :</p> <p>Parallèlement aux séances de cours, les étudiant•e•s seront invité•e•s à approfondir leur connaissance de la matière enseignée dans les séances de cours par la lecture d'un portefeuille de textes qui sera disponible sous format papier à la Reprographie et sous format numérique sur le site de cours (Page Moodle). Les textes réunis introduiront les étudiant•e•s à un débat portant sur un enjeu spécifique lié à la thématique du cours : en 2020-21, il s'agissait du débat autour de l'allocation universelle, également dénommée revenu de base inconditionnel. Chaque étudiant•e sera tenu•e d'acquiescer par lui•elle-même la maîtrise des termes de l'enjeu sur lequel portent les textes du portefeuille de lecture afin d'être capable de prendre lui-même une position argumentée dans ce débat (voir rubrique suivante, les passages concernant la « note de recommandation »).</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'objectif général du cours est de doter les étudiant•e•s d'une connaissance de base sur les mécanismes (leur histoire et leur logique de régulation) de protection sociale par lesquels la Belgique en est venue à traiter du risque d'exclusion ou de précarité sociale lié à un manque de moyens propres de subsistance chez certaines personnes.</p> <p>Ce thème sera abordé au travers d'une perspective générale de sociologie politique qui puise aux travaux scientifiques qui ont traité cet objet en termes de « question sociale ». Cette expression marque une double ambition analytique : a) resituer dans une perspective historique les problèmes actuels d'exclusion et de précarité sociale liés à un manque de moyens propres de subsistance, b) mettre ces problèmes en relation avec la place accordée à l'activité professionnelle (l'emploi) comme vecteur central d'intégration sociale dans nos sociétés occidentales contemporaines.</p> <p>La matière du cours est contenue à la fois dans des notes de cours (un syllabus) et dans un diaporama qui sera projeté lors des séances de cours. Les deux supports seront disponibles au début du deuxième quadrimestre sous format papier à la Reprographie et sous forme numérisée sur le site de cours (la page Moodle).</p> <p>Le cours se divise en trois parties.</p> <p>Après avoir brièvement introduit au cadre d'analyse en termes de question sociale, la première partie présente un instantané actuel de la place du travail dans la société belge, des mécanismes d'intégration et d'exclusion qui lui sont liés et des modes de régulation qui sont institués pour y faire face. On présente dans cette première partie un certain nombre de concepts et de connaissances de base utiles pour mieux comprendre la remise en perspective historique de la thématique qui est au cœur de la partie suivante.</p> <p>La seconde partie donne à comprendre la situation actuelle en la situant dans une perspective historique qui se déploie à partir de la « première question sociale », celle qui s'est posée au XIX<sup>ème</sup> siècle dans le cadre du processus d'industrialisation. On se penche sur la nature des problèmes sociaux d'alors, leur lien avec le travail, les grandes manières qui ont été proposées pour les régler ainsi que les processus sociaux, politiques et juridiques qui ont mené à leur résolution structurelle grâce à l'institutionnalisation de l'État social, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, puis à son expansion durant les « Trente Glorieuses ».</p> <p>La troisième partie s'intéresse ensuite à la réapparition au cours de ces cinquante dernières années de problèmes sociaux liés au travail, présentant certains traits partiellement similaires à ceux ayant provoqué la question sociale originelle. Après avoir cerné l'ampleur et les causes de ces nouveaux problèmes liés au travail, nous évoquerons les mesures qui ont été prises à leur égard par les pouvoirs publics, les nouveaux enjeux qui leur sont liés ainsi que les grands modes de solution qui sont actuellement envisagés et/ou effectivement mis en œuvre pour juguler ces nouveaux problèmes.</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>Le cours dispose d'un site de cours, sur la plateforme Moodle, sur lequel les étudiant•e•s auront notamment accès à la version numérique des notes de cours et du diaporama projeté lors des séances de cours (ainsi que le cas échéant des diapos supplémentaires présentant par exemple des informations tirées d'une actualité plus récente).</p> <p>Les étudiant•e•s y trouveront aussi le document de cadrage de la rédaction des notes d'analyse et de recommandation, ainsi qu'un document reprenant les sources bibliographiques et webographiques de la matière du cours est consultable sur le site de cours.</p> <p>Enfin, ils•elles pourront utiliser un « Forum » sur lequel ils/elles pourront poser des questions, faire des remarques ou proposer des réflexions par rapport à la matière du cours.</p> <p>D'autres documents en lien avec la matière du cours pourront également être mis en ligne sur le site de cours.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>Le cadrage général du cours s'inspire principalement des travaux suivants :</p> <p>Robert CASTEL, Les métamorphoses de la question sociale. Chronique du salariat, Paris, Gallimard (Folio. Essais 12, n°349), 1999.</p> <p>Jacques COMMAILLE, Les nouveaux enjeux de la question sociale, Paris, Hachette, 1997.</p> <p>Andrea REA, La société en miettes. Épreuves et enjeux de l'exclusion, Bruxelles, Labor (Quartier libre), 1997.</p> <p>Pierre ROSANVALLON, La nouvelle question sociale. Repenser l'État-providence, Paris, Seuil, 1995.</p> <p>Un document reprenant les sources bibliographiques et webographiques de la matière du cours est consultable sur le site de cours.</p> <p>En parallèle, le cours s'appuie aussi, pour ses activités impliquantes, sur un portefeuille de lecture (voir rubriques précédentes).</p>

Faculté ou entité en charge:	ESPB
------------------------------	------

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en droit	<a href="#">DROB1BA</a>	5	<a href="#">BDROI1124</a>	
Bachelier en droit français-néerlandais (et français-néerlandais-anglais)	<a href="#">DRNB1BA</a>	5	<a href="#">EMHUB1120</a>	
Bachelier en information et communication	<a href="#">COMB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en information et communication (français-anglais)	<a href="#">COAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en information et communication (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">COTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie	<a href="#">SOCB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-anglais)	<a href="#">SOAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sociologie et anthropologie (français-néerlandais-anglais)	<a href="#">SOTB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale	<a href="#">SPOB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1162</a>	
Bachelier en sciences politiques, orientation générale (français-anglais)	<a href="#">SPAB1BA</a>	5	<a href="#">BESPO1165</a>	